

## Assemblée de quartier – Conseil des XV

### Présence

Hervé POLESI - Élu pôle territoire, adjoint à la Maire en charge de la coordination des élu.e.s et élu en intérim sur le quartier Conseil des XV

### Services de la Ville :

Wanda MONHEIT - Directrice de territoires Bourse - Esplanade – Krutenau - Conseil des Quinze – Orangerie – Rotterdam

Elodie SEGURA – Chargée de mission de quartier - Conseil des Quinze – Orangerie – Rotterdam

Ahmed FARES - Correspondant de quartier - Conseil des Quinze – Orangerie – Rotterdam

Flavie HEUILLARD - Chargée d'animation de la participation citoyenne (CAPC) Bourse - Esplanade – Krutenau - Conseil des Quinze – Orangerie – Rotterdam

### Habitants inscrits (la liste n'est pas exhaustive, certains habitants n'ont pas souhaité émarger) :

AFFI Nassera - ALGRAIN Hubert – BAYONA Isabel – BELLITTO Gérard – BELMESSIRI Josiane – BENOIS Patrick – BERGER Valentin – BREITEL Michel – CARRIERE Bernard – CHARPENET Chantal – DEJEANT Jean-Luc – DELBOU Stefanie – DUCARME Thierry – FONTAINE Patrick – FUGLER Corinne – GALLOIS Christine – GALLOIS Jean-Paul – GREMILLET Mayette – HELMLINGER Brigitte – HERZOG Philippe – HORNECKER Madeleine – JAEGUE Celine – JARDINI Marc – KELLER Daniel - KLEIN Fabienne – LHUILLIER Martine – LIBES Nicolas – LICOP Aissata – MAHATALLA Kaltoum – MOUILLE Béatrice – NADMI Hidane - RATELADE Fabrice – RALLET Hubert – ROSAN Alain – SCHNEIDER Jean-Paul – SCHOHN Marie-Ève – SCULLI Philippe – SOULIER Camille – STUTZIG Evelyne – SU Romain – TAUBE-UBURAN Alexis – WEBER Patrick – YOLALY Ge – ZHONG Véronique

### Ordre du Jour proposé :

1. Introduction par l'élu référent de quartier par intérim
2. Présentation de la Direction de territoire
3. Présentation des instances de participation citoyenne
4. Retour sur les premières contributions
5. Constitution du Comité de suivi
6. Présentation de l'atelier de quartier – Bistrot du Marché
7. Propositions de nouveaux ateliers de quartier
8. Présentation des projets Budget Participatif saison 2
9. Retour sur les projets Ville

**Introduction** – Intervention de M. POLESI

L'objectif est que cette assemblée soit une assemblée citoyenne. Il y a un véritable souhait de laisser aux citoyens un espace où ils peuvent aborder tous les sujets qu'ils souhaitent. Les élus sont à la disposition des citoyens. Par défaut, les élus ne participeront pas à vos travaux pour ne pas fausser le dispositif citoyen. L' élu invite à nommer un premier cercle/ bureau, de personnes engagées et volontaires qui pourront servir d'interlocuteurs privilégiés. Mr Polesi explique qu'il quittera l'assemblée après avoir introduit afin de permettre cette autonomie.

**Commentaires ou questions des habitants (ci-joint la présentation PowerPoint)**

Qui sont les membres permanents de l'assemblée ? Comment on peut s'inscrire ?

*Il n'y a pas de membres permanents comme cela était le cas pour les Conseils de quartier mais les citoyens peuvent constituer un comité de suivi qui aura un pouvoir de décision sur le fonctionnement de l'Assemblée de quartier.*

Qui fera la restitution des travaux de l'assemblée de ce soir ?

*Pour cette séance, il s'agira de Flavie Heuillard, chargée d'animation de la participation citoyenne qui vous transmettra un compte-rendu.*

À quoi ça va servir ? Est-ce simplement pour la forme ? Pouvons-nous voir Madame La Maire ? Quels vont être les moyens d'actions ? Qu'est ce qui va se passer suite à ces réunions ?

*Ces assemblées de quartier permettent aux habitants de pouvoir s'exprimer et de venir proposer des projets ou ateliers dans lesquels ils aimeraient s'investir. Si un comité de suivi se constitue, il est alors possible pour lui d'inviter des élus, des agents ou des experts aux assemblées de quartier. À la suite de cette réunion, d'autres assemblées de quartier auront lieu et la prochaine se tiendra en janvier. En parallèle, vous avez la possibilité de participer aux ateliers de quartiers du Conseil des XV.*

Y-a-t-il un budget de fonctionnement ?

*Un budget de 3000 euros de fonctionnement par an est alloué à chaque assemblée de quartier. Ce budget peut être dépensé pour le fonctionnement des différents ateliers de quartier. C'est le comité de suivi qui vote la répartition des budgets entre les différents ateliers.*

Pouvez-vous nous en dire plus sur les projets en cours, les projets passés et les projets à venir ?

*Les projets en cours dans le quartier sont l'ESPEX Rotterdam (Gestion ville et EMS), la piste cyclable allée de la Robertsau, le zoo de l'Orangerie ou encore la rénovation du gymnase Conseil des XV. Selon les projets on sera dans le registre de l'information ou de la co-construction avec les habitants. L'Assemblée de quartier est légitime à interpeller la Direction de territoire ou les services thématiques pour avoir des informations sur les projets à venir.*

Est-ce que l'Assemblée est le seul moyen de rentrer en contact avec vous ?

*Non. Vous avez également la possibilité de demander directement un rendez-vous avec M. Polesi, l' élu de quartier par intérim via son assistante Mme Mosser. Vous pouvez la contacter à l'adresse suivante : [Sabine.MOSSER@strasbourg.eu](mailto:Sabine.MOSSER@strasbourg.eu)*

*La Direction de Territoire (DT), quant à elle, est présente régulièrement dans le quartier pour aller à la rencontre des habitants. Si vous avez des questions sur des points précis, vous avez la possibilité de contacter les membres de la Direction de Territoire en direct :*

**Flavie HEUILLARD** – pour toutes questions relatives à la participation citoyenne, aux assemblées ou ateliers de quartier – à l'adresse [flavie.heuillard@strasbourg.eu](mailto:flavie.heuillard@strasbourg.eu) ou au 06 31 55 69 24

**Ahmed FARES** – pour toutes questions relatives à la vie quotidienne – à l'adresse [ahmed.fares@strasbourg.eu](mailto:ahmed.fares@strasbourg.eu) ou au 06 56 73 18 31

**Elodie SEGURA** – pour toutes questions en lien avec les associations – à l'adresse [elodie.segura@strasbourg.eu](mailto:elodie.segura@strasbourg.eu) ou au 06 40 28 39 90

**Wanda MONHEIT** – Directrice de territoire – à l'adresse [wanda.monheit@strasbourg.eu](mailto:wanda.monheit@strasbourg.eu) ou au 06 89 36 86 66

Concernant le projet de la Place Philippe Grass : Faut-il le réintroduire dans l'assemblée quartier ou est-ce déjà un projet pris en compte ?

*Non il n'est pas forcément nécessaire de le réintroduire dans le cadre de l'Assemblée de quartier car c'est un projet qui a déjà été identifié par la Ville et qui est en cours de discussion avec l' élu. Une réunion de concertation sur projet, en présence des élus, est prévue le 19 janvier à partir de 18h30 à la salle du Bon Pasteur.*

Quels sont les projets présentés au budget participatif dans le quartier Conseil des XV ? Serait-il possible de proposer aux porteurs de projets de venir présenter leurs projets du budget participatif saison 2 à la prochaine assemblée de quartier ?

*Dans le quartier, deux projets sont présentés pour cette deuxième saison au budget participatif :*

- Créer un parcours des droits de l'homme au cœur du quartier européen
- Installer une scène ouverte à l'orangerie pour les pratiques artistiques

*Il a été proposé en amont aux porteurs de projets de pouvoir communiquer sur leurs projets et notamment lors des assemblées de quartier. Ils n'ont pas pu être présents lors de cette assemblée de quartier. La phase de vote du budget participatif, se terminant le 30 novembre, il ne sera plus possible de voter pour ces projets lors de la prochaine assemblée. Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le site : <https://participer.strasbourg.eu>*

Nicolas Matt, élu vice-président en charge de la jeunesse, du sport, de la réussite éducative et du bilinguisme à la Collectivité Européenne d'Alsace et conseiller municipal de l'opposition, réaffirme son souhait d'être présent à l'Assemblée de quartier du Conseil des XV, en notant l'importance de la présence d'élus lors de ces temps. Il précise qu'il restera en retrait pour ne pas influencer les échanges.

Mr Polesi salue l'assemblée et souhaite à toutes et tous des échanges constructifs.

### Présentation de la DT du conseil des XV- Spach et Rotterdam

La Direction de Territoire est un service territorialisé de la ville de Strasbourg. Notre secteur regroupe les quartiers du Conseil des XV- Spach- Rotterdam. Dans chaque direction de territoire, il y a un.e chargé.e de mission de quartier, un.e correspondant.e de quartier et un.e chargé.e d'animation de la participation citoyenne.

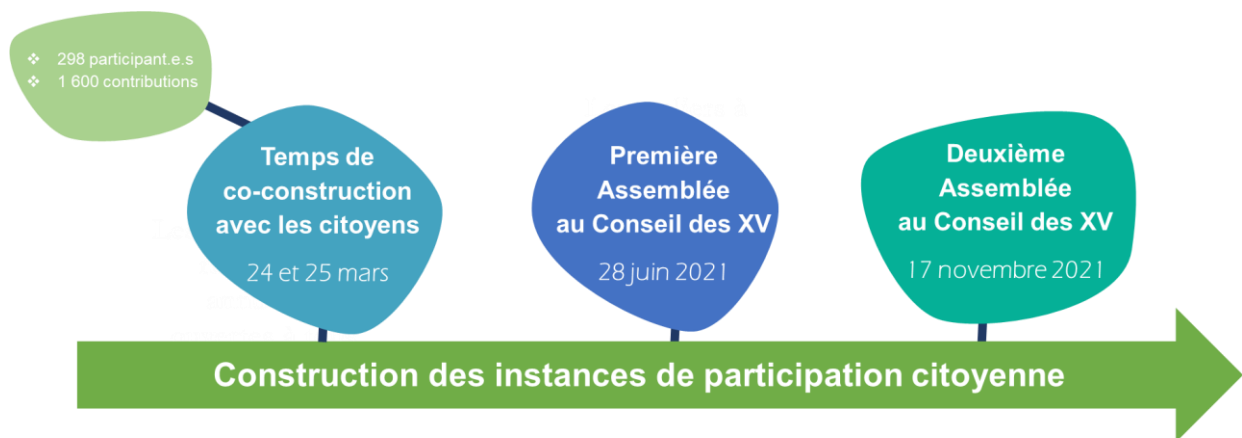
### Commentaires ou questions des habitants

Un habitant propose une organisation différente pour la prochaine assemblée de quartier :

- Dans un premier temps, faire un temps de rencontre pour discuter et commencer à se connaître. Il indique qu'il est difficile de donner mandat à des gens qui ne se connaissent pas.
- Dans un second temps, revenir sur les problématiques et les ateliers du quartier (ex : les problèmes des particuliers ou les problèmes plus généraux : les cyclistes qui ne respectent pas les pistes cyclables)

### Rappel du format d'un Atelier de Quartier

Pour rappel, il y a eu une réunion de lancement en juin, avec la présentation de ce nouveau dispositif.

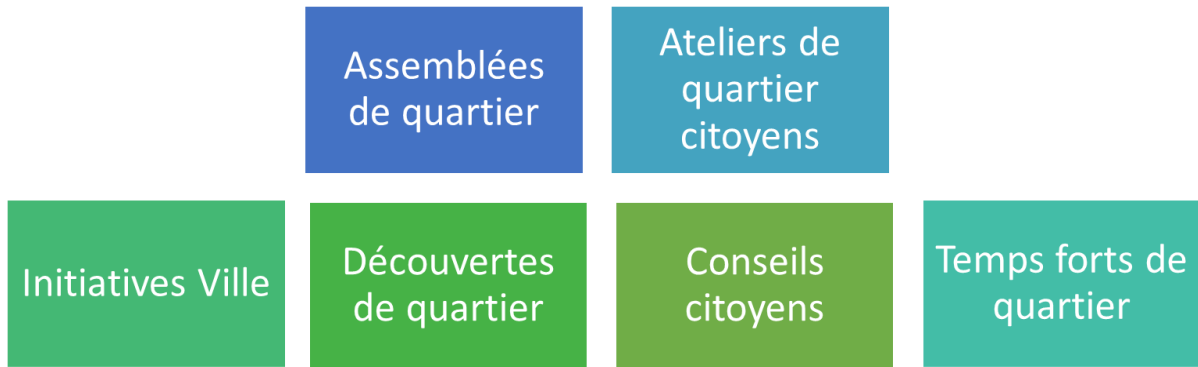


L'atelier de quartier:

- Est un support de débat
- Permet d'organiser des rencontres
- Dépend du budget de fonctionnement de l'assemblée de quartier

La constitution d'un Atelier de quartier nécessite qu'un groupe se forme = 5 personnes physiques identifiées, dont au moins 1 vit dans le quartier.

*Présentation des différentes instances de participation citoyenne par Flavie*



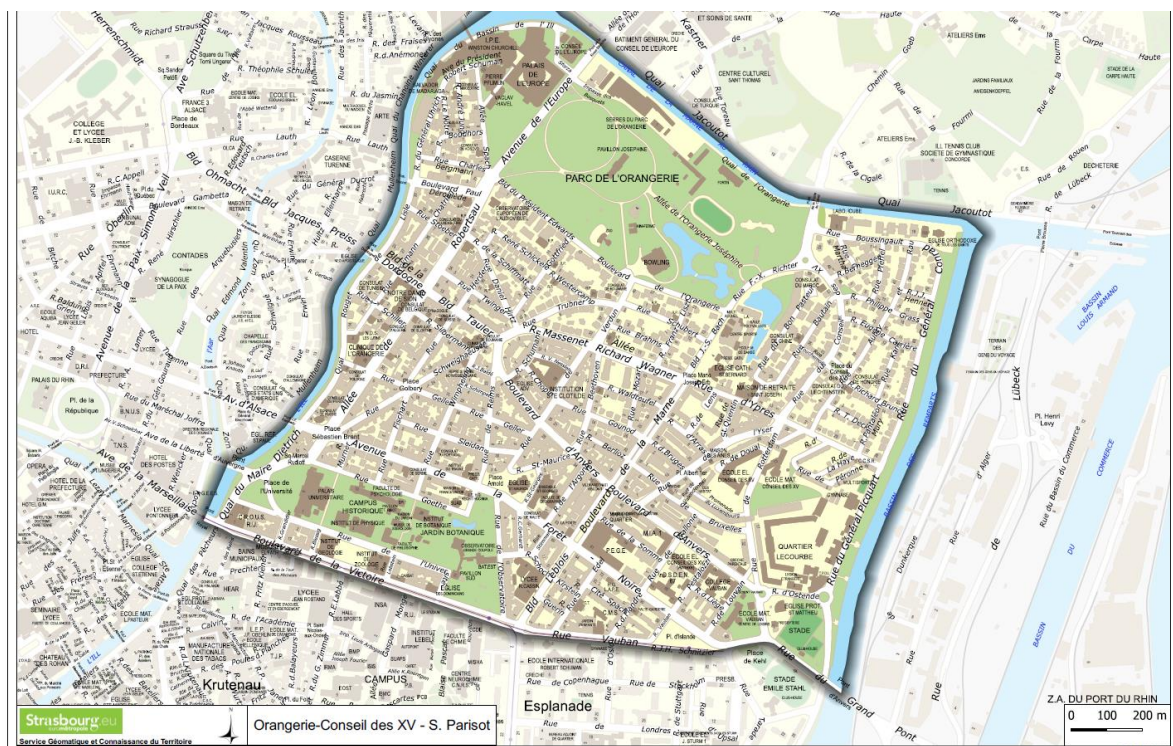
### Commentaires ou questions des habitants

Qu'est ce qui est prévu par la suite ? Quelle périodicité et quelle récurrence sont prévues pour l'Assemblée de quartier ?

*Aujourd'hui, l'objectif est de définir le fonctionnement de l'assemblée et de créer ce comité de suivi. C'est ce comité qui va pouvoir définir les modalités de fonctionnement de l'Assemblée de quartier. La chargée d'animation de la participation citoyenne pourra rester en appui à ce comité, si les habitants le souhaitent.*

Quels sont les limites de notre quartier ?

*La DT réexplique la définition du quartier et les limites du secteur. (Carte ci-dessous)*



Un habitant note que les secteurs de ce quartier sont complexes et très différents. Les problèmes ne sont pas les mêmes.

*Les secteurs du quartier Conseil des XV sont très différents, il pourrait être intéressant de désigner un représentant par secteur.*

Est-ce qu'on peut faire partie du comité de suivi et d'un atelier de quartier aussi ?

*Oui, il est tout à fait possible de faire partie des deux.*

Un citoyen s'inquiète du fait que plusieurs thématiques soient abordées en même temps et que celles-ci n'intéressent pas tout le monde.

Un citoyen réclame la présence d'un élu ou de responsables thématiques. Il souhaiterait que la présence des élus soit systématique.

*La DT confirme qu'étant donné la forte demande il est possible d'inviter les élus à la prochaine assemblée de quartier. L'élu de quartier par intérim, M. Polesi et Mme Zielinski, élue adjointe à la Maire en charge de la Participation Citoyenne seront invités à la prochaine Assemblée de quartier du Conseil des XV.*

➤ **Date retenue pour la prochaine assemblée : 9 février – 19h à 21h – Salle du Bon Pasteur**

Une habitante se questionne, de nouveau, sur les projets Ville du quartier.

*Wanda Monheit, directrice de territoire revient rapidement sur les projets Ville en réaffirmant que sur demande les habitants peuvent avoir des informations plus détaillées.*

Un citoyen propose la création d'un petit calepin d'informations à destination des habitants du quartier sur ces projets.

*Flavie Heuillard confirme que cela pourra faire l'objet d'un atelier de quartier.*

Un habitant fait remarquer la dangerosité de la piste cyclable, allée de la Robertsau.

*Si vous avez des questions ou un intérêt sur la circulation cyclable, vous pouvez proposer de travailler sur cette thématique dans le cadre d'un atelier de quartier. Il vous suffit de constituer un groupe de cinq habitants. Dès lors vous pouvez contacter qui vous voulez sur la question.*

Un citoyen questionne la DT sur le projet de réaménagement de la Place Albert 1<sup>er</sup>

*Ce projet est en cours, il est compris dans l'ensemble du projet ESPEX de Rotterdam. Un réaménagement est prévu sur cette place. Certains habitants ont souhaité, lors de la première assemblée, avoir des informations complémentaires sur ce projet. Ils ont alors été invités à rencontrer, l'élu de quartier et la cheffe de projet, qui ont présenté le projet en cours. Cependant, la concertation sur ce projet est terminée et la Ville reviendra vers les habitants pour présenter le cahier des charges du projet ESPEX.*

*D'autres thématiques peuvent faire l'objet d'un atelier de quartier :*

- *La question de la jeunesse*
- *La question d'une identité de quartiers*
- *L'organisation d'une fête des voisins*
- *La création d'un logo*
- *La communication de l'Assemblée de quartier*
- *L'environnement/ tri des déchets*

*Ces ateliers de quartier vous permettent de ne pas être que spectateur. Vous avez la possibilité de vous exprimer et de proposer des solutions sur des problématiques que vous rencontrez dans votre quartier. Les ateliers de quartier ont été créés sans thématique précise, à vous de choisir ce qui vous intéresse. Un des points qui reste important est que les ateliers ne peuvent pas se substituer aux projets déjà en cours de réflexion.*

### Constitution du comité de suivi

*Question à l'ensemble de l'assemblée : Est-ce que des personnes seraient intéressées pour faire partie du comité de suivi de l'assemblée de quartier du Conseil des XV ?*

Que signifie les termes de coordinateur, secrétaire et rapporteur de l'Assemblée ? Quel est le fonctionnement de l'AQ ? Qui en assure la communication ?

*Les membres du comité de suivi sont les suivants :*

- *Le.a coordinateur.ice est le relais entre l'Assemblée de quartier et le.la chargé.e d'animation de la participation citoyenne.*
- *Le.a secrétaire est en charge de l'envoi des invitations à la liste des participant.e.s de l'Assemblée. Il.elle pourra également être en lien avec le.la chargé.e d'animation de la participation citoyenne sur la communication autour de l'Assemblée de quartier.*
- *Le.a rapporteur.ice est en charge de la rédaction du compte rendu des réunions de l'Assemblée de quartier.*

**Présentation de l'atelier de quartier Bistrot du Marché** – Intervention de Mme ZHONG, porteuse de l'atelier

L'atelier Bistrot du Marché est repris depuis 2017-2018. Il a été créé pour favoriser les échanges entre les habitants et la ville. Pour ce projet, il y a eu la création d'un mobilier particulier par les étudiants de l'INSA.

Lors de ces temps d'échanges, un carnet de liaison est à disposition des habitants et permet de faire remonter les sollicitations.

Exemple des thématiques abordées :

- Sécurité
- Insalubrité et propreté

Exemple des projets réalisés :

- Mise en place de bancs et de poubelles.

**Les prochaines dates du Bistrot du marché sont :**

- **26 MARS 2022**
- **30 avril 2022**
- **21 mai 2022**
- **25 juin 2022**

Si vous êtes intéressés par participer ? Vous pouvez prendre contact avec Madame ZHONG à l'adresse suivante : [veronique.zhong@orange.fr](mailto:veronique.zhong@orange.fr) ou contacter Flavie Heuillard.

Un habitant note un problème d'informations des habitants aux assemblées de quartier. Il souhaiterait réfléchir à un moyen d'avoir une meilleure diffusion des informations que l'affichage sur les portes d'immeubles.

*D'autres moyens sont déjà mis en place pour communiquer :*

- La page Assemblée de quartier Conseil des XV sur le site [participer.strasbourg.eu](https://participer.strasbourg.eu/aq-conseil-des-xv) : <https://participer.strasbourg.eu/aq-conseil-des-xv>
- Le site Strasbourg.eu
- Les panneaux numériques d'informations
- La page Facebook de la participation citoyenne : <https://www.facebook.com/Missionparticipationcitoyennestrasbourg>
- L'affichage dans les commerces
- L'invitation mail aux membres des précédentes assemblées de quartier et aux forces vives du quartier
- Des temps de rencontres dans le quartier

*Cependant, la Direction de territoire reste à l'écoute si vous avez d'autres idées pour communiquer auprès des habitants.*

### Propositions de nouveaux ateliers de quartier

Des sujets ont été évoqués lors de l'atelier Bistrot du marché ou lors des temps de rencontre habitants.

- Création d'une newsletter
- Ramassage des déchets
- Projet de pédibus
- Création d'un café éphémère

### Commentaires ou questions des habitants

Une habitante souhaiterait avoir plus de communication sur le dispositif Mobistras.

*Mobistras est un service de transport à la demande des personnes à mobilité réduite de l'Eurométropole de Strasbourg. Pour plus d'informations vous pouvez contacter le : 03.88.23.80.70 ou vous rendre sur la page : <http://www.mobi.strasbourg.eu/>*

Des habitants proposent de nouvelles thématiques d'ateliers de quartier :

- La pollution urbaine et la circulation
- La vie quotidienne
- La sensibilisation au tri des déchets ou la citoyenneté
- La jeunesse
- Le stationnement

Une habitante insiste sur le sujet du stationnement qui l'inquiète se demande s'il y a eu des réunions de présentation sur ce sujet.



*Il y a eu une réunion de présentation portée par M. OZENNE qui a présenté à quelques associations d'habitants (il y a 1 mois), les principes généraux de la réflexion. Il a annoncé une phase de concertation de six mois. Pour le moment rien n'est figé.*

Un habitant se plaint du stationnement anarchique boulevard de la Marne. Il dit qu'il y a une tolérance qui existe depuis des années de la part de la Police municipale.

*Une visite été réalisée avec M. Polesi et il y a un travail en cours sur ce point.*

Un habitant demande un récapitulatif de l'ordre du jour.

*La DT fait un point sur le comité de suivi et les Ateliers de quartier :*

- *Un comité de suivi : Il est important de désigner des membres, pour avoir des référents habitants afin de canaliser les informations. La DT continuera, néanmoins, à organiser des temps collectifs.*
- *Il est aussi possible aussi de faire des Ateliers de quartier par thématique élargie (exemple : vie quotidienne)*

Un habitant s'interroge sur la raison de la mise en place de ce dispositif de participation citoyenne ? Il indique qu'il trouve cela est contradictoire avec le souhait d'avoir des idées de notre côté sur les modalités de fonctionnement. Il souhaite mieux comprendre la démarche proposée par la Ville afin d'avoir un minimum de chose qui permettent d'aller dans un sens commun. Pour le moment, il ne comprend pas très bien sur quoi s'appuyer pour créer un comité de suivi.

Des habitants souhaitent avoir plus d'informations sur la mise en œuvre de cette nouvelle instance. Pour avoir une adhésion, il faut permettre aux habitants d'avoir un maximum d'informations sur les fondement et l'historique de création des assemblées de quartier.

*La décision de changement de format des anciens Conseils de quartier vers les Assemblées de quartier s'explique entre autres par l'essoufflement des Conseils de quartier. Nous pouvons décider ensemble que cette soirée sert justement à recueillir l'information et que la prochaine rencontre portera sur la constitution du comité de suivi. Personne n'est pressé.*

Un habitant revient sur la présence souhaitée des élus aux assemblées de quartier. Il souhaiterait la présence permanente des élus aux assemblées de quartier.

Un habitant revient sur la nécessité de désigné un comité de suivi dès ce soir pour décider de la présence des élus aux assemblées de quartier.

Un habitant rappelle sa proposition d'entendre les porteurs des projets du budget participatif lors de la prochaine assemblée de quartier.

*La Direction de Territoire va leur proposer d'intervenir lors de la prochaine assemblée (sous réserve de leur accord)*

Serait-il possible de nous expliquer les différences entre le nouveau fonctionnement et l'ancien fonctionnement. L'idée serait de tous bénéficier de l'historique afin de partir sur le même postulat de base et volonté des citoyens de repartir sur de bonnes bases.

Pourrait-on entendre et écouter les élus pour savoir ce qu'ils attendent des habitants ?

*La DT rappelle la proposition d'inviter à la prochaine Assemblée de quartier M. POLESI et Mme. ZELINSKI élue en charge de la participation citoyenne.*

*Deux nouvelles thématiques pour les ateliers de quartier sont ressorties :*

- *La circulation et la pollution de l'air*
- *La question des jeunes sur la quartier Rotterdam*

Une habitante intervient sur la problématique de la jeunesse en indiquant qu'il y a des thématiques plus importantes que seulement la vie quotidienne. Elle exprime son inquiétude qu'il n'y a que l'association les Francas, présente sur le secteur de Rotterdam qui s'occupe d'eux.

Un habitant propose que l'ordre du jour de la prochaine assemblée de quartier soit indiqué sur les supports de communication et que soit prévu un tour de table afin que les citoyens présents apprennent à se connaître, se présentent et échanges avant le temps d'échanges avec les élus.

La prochaine Assemblée de quartier se tiendra le 9 février de 19h à 21h à la salle du Bon pasteur, en présence de l'élus de quartier, et de l'élue en charge de la participation citoyenne.